

LES RENCONTRES THEMATIQUES 2012 du Grand Projet des Villes

Quelles mobilités sur la Rive Droite ?

Jeudi 28 juin 2012

9h30-16h30

M.270, Maison des savoirs partagés

Floirac

www.surlarivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 56 87 85
Résidence Beaustie Bât. B0
Rue Marvoel Paul — 33150 Cenon



CONTACTS PRESSE

Claire THIRIET

Communication

claire.thiriet@surlarivedroite.fr

05 57 54 33 28

06 87 47 64 24

Quitterie de GALARD

Attaché de presse

quitterie.de.galard@gmail.com

06 82 31 70 80



LES RENCONTRES THEMATIQUES 2012 du Grand Projet des Villes

Quelles mobilités sur la Rive Droite ?

Date : jeudi 28 juin 2012

Lieu : M.270, Maison des savoirs partagés – Floirac

Horaires : 9h30-16h30

SOMMAIRE

- Communiqué de presse p. 3
- Invitation p. 4
- Programme p. 5
- Intervenants p. 6
- Grenelle des Mobilités p. 8
- Mobilités en chiffres p. 10
- Infrastructures de transports : les grandes dates p. 11
- Enjeux opérationnels sur la rive droite p. 12
- Cartes « Enjeux Mobilités Rive Droite » p.14
- Ateliers professionnels : 4 thématiques p. 15
- GPV Rive Droite : présentation p. 17
- GPV Rive Droite : trois temps forts p. 18
- GPV Rive Droite : dates clés p. 19
- GPV Rive Droite : territoire p. 20

www.surlarivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 56 87 85
Résidence Beausite Bât. B0
Rue Marvoel Paul – 53150 Cenon



COMMUNIQUE DE PRESSE



» COMMUNIQUE

31 mai 2012

Les rencontres thématiques du Grand Projet des Villes Rive Droite

Quelles mobilités sur la Rive Droite ? co-produire des solutions adaptées aux enjeux du territoire

Jeudi 28 juin 2012 de 9h30 à 16h30

M.270, Maison des Savoirs Partagés à FLOIRAC

A l'heure du Grenelle des mobilités de l'agglomération bordelaise, la Rive Droite, territoire privilégié d'accueil des futurs habitants de la métropole, se mobilise pour participer au débat.

Le Grenelle des mobilités, lancé en janvier dernier, associe l'Etat et les collectivités territoriales, employeurs, salariés, experts et associations d'usagers pour co-produire des solutions innovantes à court et moyen terme afin de répondre aux difficultés de déplacements sur l'agglomération bordelaise. A son terme, le Grenelle aboutira à la publication d'un rapport d'orientations et d'actions partenariales.

Dans ce contexte, les quatre villes du GPV Rive Droite – Floirac, Cenon, Lormont et Bassens - organisent le jeudi 28 juin 2012 à la M.270, maison des savoirs partagés de Floirac une journée d'échange sur le thème des mobilités sur la Rive Droite.

A partir des premiers résultats du Grenelle des mobilités et des plans-guides du territoire, le séminaire va permettre d'échanger sur la concordance des solutions envisagées avec les besoins spécifiques de la Rive Droite et sur la manière de les traduire en terme d'action sur le territoire.

Ouverte au public, la première partie de la matinée permettra de présenter la démarche, de détailler les principaux enjeux opérationnels à l'échelle de l'agglomération et leur traduction sur la Rive Droite. L'après-midi sera consacrée à des ateliers thématiques (sur invitation et inscription préalables) permettant d'avancer des propositions concrètes d'actions, de partenariats, d'innovations qui viendront enrichir les résultats du Grenelle des mobilités.

Rencontre Thématique du GPV Rive Droite : LES MOBILITES

Jeudi 28 juin 2012 de 9h30 à 16h30 – M.270, maison des savoirs partagés - 11 av. Pierre Curie – Floirac (accès bus liane 10 > arrêt Curie) – Inscription obligatoire www.blog-rivedroite.fr

En partenariat avec l'A'urba, la Cub et O2 radio

Contacts presse



Claire THIRIET
Chargée de communication
05 57 54 33 28
claire.thiriet@surlarivedroite.fr

Quitterie de GALARD
Attachée de presse
06 82 31 70 80
quitteriedegalard@gmail.com



INVITATION

Les rencontres thématiques du GPV



Quelles mobilités sur la Rive Droite ?

Conchita LACUEY, députée-maire de Floirac
Jean TOUZEAU, maire de Lormont et président du GIP GPV
Alain DAVID, maire de Cenon
Jean-Pierre TURON, maire de Bassens
et Etienne PARIN, directeur du Grand Projet des Villes Rive Droite

vous invitent au séminaire «Quelles mobilités sur la Rive Droite ?»

jeudi 28 juin 2012

9h30 > 16h30 à Floirac

M.270, maison des savoirs partagés -11 avenue Pierre Curie
accès bus liane 10 > arrêt Curie

inscription obligatoire !

↳ www.blog-rivedroite.fr



GPV - bât. B.0 - résidence Beausite - rue Marcel Paul - 33150 CENON - 05 56 40 24 24 - contact@surlarivedroite.fr

www.surlarivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 36 87 86
Résidence Beausite Bât. B0
Rue Marcel Paul - 33150 Cenon



PROGRAMME

- 9h30 **Accueil** – hall de la M.270
- 10h-12h **Plénière** - théâtre de la M.270
« Le Grenelle et les enjeux de la rive droite »
- 10h **Introduction** par *Jean Touzeau*, président du GIP GPV Rive Droite
- 10h15 **Grenelle des mobilités : un premier bilan**
Jean-Christophe Chadanson, directeur d'études à l'A'urba, présente la démarche et les premières conclusions au terme de 6 mois de débats.
- 11h **Rive Droite : les enjeux opérationnels**
Etienne Parin, directeur du GIP GPV, présente les principaux enjeux opérationnels de la Rive Droite, du plateau jusqu'à la plaine.
- 11h30 **Ateliers thématiques : les axes du débat**
Les animateurs des quatre ateliers thématiques présentent les axes qui seront abordés dans l'après-midi.
- 12h-13h30 **Déjeuner** – esplanade des Libertés
(sur inscription préalable – participation 10€)
- 13h30-15h **Ateliers** – théâtre, côté sciences, médiathèque, salle du projet
(sur inscription préalable – places limitées)
- **Atelier 1 : la voiture... a encore de beaux jours**
Animé par Valérie Diaz, chargée d'études à l'A'urba
 - **Atelier 2 : transport en commun... l'incontournable**
Animé par Catherine Bourgois, directrice des services techniques de la ville de Cenon
 - **Atelier 3 : les cheminements doux... changer de rythme**
Animé par Sandrine Petit responsable du pôle grandes études et planification aux services techniques et de l'urbanisme de la ville de Lormont
 - **Atelier 4 : nouveaux concepts de déplacement... favoriser leur émergence**
Animé par Eric Jupin, chef de projets au Conseil général de la Gironde
- 15h15-16h30 **Plénière** - théâtre de la M.270
« Les actions-leviers prioritaires »
Les élus avancent les actions-leviers à mettre en œuvre en priorité sur le territoire que ce soit en terme d'organisation des déplacements, de logistique urbaine, d'information ou d'incitation au changement.

INTERVENANTS

Catherine Bourgois

Directrice des Services Techniques de Cenon
Sortie en 1996 de l'Ecole des Ingénieurs de la ville de Paris (génie urbain), Catherine Bourgois commence sa carrière au SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) en tant que chargée de projet puis, de 1999 à 2007, en tant que responsable du service Evolution du patrimoine qui s'occupe de la maîtrise d'ouvrage des opérations sur le site Seine aval (usine d'épuration d'Achères). Elle rejoint la mairie de Cenon en juin 2008 en tant que directrice adjointe des Services Techniques et depuis mars 2012, en tant que directrice des Services Techniques.

Contact : 05 57 80 89 35 // catherine.bourgois@ville-cenon.fr

Pierre Brébinaud

Centre stationnement et mobilités alternatives - Cub
Urbaniste de formation, Pierre Brébinaud travaille à la Communauté urbaine de Bordeaux depuis plus de dix ans sur la planification urbaine puis sur les questions de mobilités (études générales). Récemment, il a piloté l'enquête Ménage Déplacement (EMD) de 2009 et la définition de la politique vélo de la Cub (en cours de validation).

Contact : 05 56 99 85 68 // pbrebinaud@cu-bordeaux.fr

Jean-Christophe Chadanson

Directeur d'études à l'A'urba
Après avoir travaillé en Martinique, en Picardie et en Alsace, Jean-Christophe Chadanson est depuis dix ans directeur d'études à l'A'urba. Animateur d'un séminaire méthode, membre de l'équipe Dynamiques Métropolitaines. Egalement membre du conseil d'administration de l'agence locale de l'Energie et du Climat, il est en charge de démarches liées à la mobilité, comme le Grenelle des mobilités métropolitaines, et de réflexions sur les différents outils au service d'une réorganisation de l'espace public.

Contact : jc-chadanson@aurba.org

Alain David

Maire de Cenon
En 1977, Alain David entre au conseil municipal. De 1985 à 1995, il est désigné adjoint au Maire, puis conseiller communautaire de 1985 à 1995. En juin 1995, il est élu pour la première fois Maire de Cenon, réélu en 2001 puis 2008. Il devient vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux en 1995, député suppléant en 1997 et conseiller général de la Gironde en 1998. Ingénieur aujourd'hui retraité, il est, depuis 2001, président du SDIS de la Gironde.

Contact : 05 57 80 35 50 // dalinda.abid@ville-cenon.fr (service de presse)

Valérie Diaz

Chargée d'études/dynamiques territoriales - A'urba
Urbaniste de formation, Valérie Diaz traite des questions de transports et déplacements associées aux réflexions en matière de planification. A ce titre, elle est chef de projet à l'A'urba du volet déplacements (ex PDU) du PLU 3.1. Valérie Diaz est également spécialisée dans les analyses des enquêtes ménages déplacements.

Contact : 05 56 99 89 29 // v-diaz@aurba.org

Géraldine Di Mattéo

Chef de projet – DSED - Cub
Géographe de l'Institut de Géographie de Paris, urbaniste de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, Géraldine di Mattéo a été chargée d'études urbanisme / transport dans un bureau d'étude privé bordelais (Erea conseil) entre 2001 et 2004 avant d'intégrer en qualité d'ingénieur -réfèrent "transports publics" la direction de la Stratégie et des Etudes de Déplacements (DSED) du pôle Mobilité de la Cub. Elle est en charge des dossiers de "planification des déplacements" et chef de projet "études de faisabilité du SDODM".

Contact : 05 56 93 67 24 // gdimatteo@cu-bordeaux.fr

Eric Jupin

Chef de projets au Conseil général de la Gironde
Attaché territorial, de formation économiste option gestion, Eric Jupin est actuellement chef de projets au Conseil général de la Gironde. Il travaille actuellement sur trois grands dossiers : l'observatoire des territoires Girondins, le design de politiques publiques et les politiques temporelles. C'est à ce titre qu'il a été sollicité pour participer aux travaux du Grenelle des Mobilités de la Cub - Atelier Rythmes urbains.

Contact : e.jupin@cg33.fr

Conchita Lacuey

Députée-maire de Floirac

Ancienne DRH dans le groupe Elf, Conchita Lacuey débute sa carrière politique au conseil municipal de Floirac en 1980. Elle est nommée adjointe de 1983 jusqu'en 2001, date de sa première élection en tant que maire de Floirac. Elle est réélue en 2008. Vice présidente de la Cub depuis 2006, elle préside également le PLIE des Hauts de Garonne depuis sa création en 2003 et Aquitanis depuis 2008. Elue députée pour la première fois en 1997, Conchita Lacuey a été réélue en 2002 et en 2007.

Contact : 05 57 80 87 09 // cabinet-mairiefloirac@numericable.fr

Etienne Parin

Directeur du GIP GPV Rive Droite

Architecte urbaniste, Etienne Parin débute sa carrière en 1974 à l'étranger, d'abord à Philadelphie puis à Tunis, avant de rentrer en France où il exerce dans le conseil en aménagement urbain. Il fonde en 1983 à Bordeaux le cabinet TOPOS qui accompagnera jusqu'en 1994 une soixantaine de collectivités. En 1989, il devient directeur de l'association de développement local Hauts de Garonne développement puis directeur du GIP GPV Rive droite en 2001. Il est également, depuis la rentrée 2011, professeur associé à l'Institut d'aménagement, de tourisme et d'urbanisme de Bordeaux (IATU).

Contact : 05 57 54 33 21 // etienne.parin@surlarivedroite.fr

Sandrine Petit

Resp. Pôle Grandes Etudes-Planification de Lormont

Diplômée de l'Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux en 1999, Sandrine Petit suit, au centre de formation des architectes d'Aquitaine (CFAA), la formation continue d'urbanisme opérationnel en travaillant au Conseil général de Charente puis à l'A'urba. Elle exerce ensuite en libéral tout en suivant le DESS urbanisme opérationnel "Ville en Projet" à l'Université de Bordeaux 3, diplôme obtenu en 2002. Elle rejoint la commune de Lormont en novembre 2002 en tant que chargée d'études à la direction des services techniques et de l'urbanisme. Ingénieur territorial depuis 2006, elle occupe actuellement le poste de responsable du pôle Grandes Etudes- Planification.

Contact : 05 57 77 63 05 // sandrine.petit@ville-lormont.fr

Jean Touzeau

Président du GIP GPV et maire de Lormont

Après des études de droit, Jean Touzeau choisit la fonction publique territoriale et exerce notamment au CNFPT. Lormontais de naissance et militant associatif convaincu dès l'âge de 15 ans, il devient premier adjoint du maire de Lormont en 1983, à l'âge de 34 ans. En 1988, il succède à Maurice Belleaud comme conseiller général du canton de Lormont. Il est réélu en 1994, en 2001 puis en 2008. Il est actuellement en charge des Relations Européennes et Internationales et de la Coopération Décentralisée. A Lormont, Jean Touzeau est élu maire en 1995, réélu en 2001 et 2008. Il devient également dès 1995 vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux où il a pour délégation, depuis 2008, la politique de la Ville et la stratégie foncière. Jean Touzeau est également membre de l'association des maires Ville et Banlieue.

Contact : 05 57 77 63 20 // secretariat.maire@ville-lormont.fr

Jean-Pierre Turon

Maire de Bassens

Maire de Bassens et vice-président de la Communauté urbaine de Bordeaux en charge de l'Eau et de l'assainissement depuis 2001, président du Syndicat Mixte d'Etudes pour la Gestion de la Ressource en Eau du Département de la Gironde (SMEGREG), président du Comité Local d'Information et de concertation (CLIC) du Sud de la Presqu'île d'Ambès, Jean-Pierre Turon est professeur agrégé d'Histoire Géographie.

Contact : 05.57.80.81.34 // cabinetmaire@ville-bassens.fr

www.surlarivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 56 87 85
Résidence Beaustie Bât. B0
Rue Marvoel Paul - 33150 Cenon



GRENELLE DES MOBILITES

Le Grenelle des Mobilités, initié par les collectivités territoriales (Conseil régional, Conseil général, Cub, mairie de Bordeaux) et l'Etat, piloté par l'A'urba, s'est déroulé de janvier à juin 2012. Il a rassemblé les institutions et les acteurs du territoire dans un but affiché de co-production de solutions innovantes à court et à moyen terme pour répondre aux difficultés des déplacements sur l'agglomération bordelaise. Il doit aboutir à l'automne 2012 à la publication d'un rapport d'orientations et d'actions partenariales.

Pour aller plus loin

<http://participation.lacub.fr>
<http://www.aurba.org>

Objectifs

Face aux mécontentements exprimés par les acteurs et habitants du territoire concernant leurs déplacements dans l'agglomération, face aux interrogations légitimes quant à l'avenir et compte-tenu de l'ambition de la métropole millionnaire, le Grenelle des Mobilités doit permettre l'émergence de nouveaux instruments d'action publique, plus diversifiés, laissant une large place aux interventions partenariales et à l'innovation numérique et sociale.

Pour ce faire, les acteurs du territoire, regroupés en 6 collèges (collectivités, état, acteurs de la demande de déplacement, employeurs, usagers, experts) se sont réunis pendant 6 mois en 6 ateliers thématiques (grands déplacements, mobilité et emploi, rythmes urbains, voiture, partage des futurs, transports collectifs) sous la conduite de l'agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba).

Ce travail a fait l'objet de comptes-rendus réguliers publiés par la Communauté urbaine sur son site participation.lacub.fr et se conclura à l'automne 2012 par la publication et la présentation publique d'un bilan et d'un ensemble d'actions.

Diagnostics

Si les conditions de déplacements sur l'agglomération bordelaise n'apparaissent pas, au sens strict, « extra-ordinaires » il n'en reste pas moins que certaines données géographiques, tels que l'étalement urbain ou le manque de structure de l'armature urbaine du département, génèrent des difficultés spécifiques.

L'offre d'infrastructures et de services semble, en partie, inadaptée. Le réseau viaire est jugé trop radio-concentrique, les périphéries mal desservies, le stationnement trop peu régulé, le transport collectif urbain insuffisamment maillé et trop lent, et la fonctionnalité des parcs-relais est considérée comme ambiguë.

La prise en compte des questions économiques est jugée trop modeste. Les participants soulignent notamment le dialogue lacunaire entre instances publiques et monde du travail, mais aussi la pénalisation des déplacements professionnels, les difficultés d'accès aux équipements métropolitains et aux grandes zones d'emplois, ou encore la mobilité contrainte des populations et des salariés les plus précaires dans un contexte de hausse des coûts individuels et collectifs de mobilité.

Divergences

Certains sujets ont divisé les participants, parmi eux, la question du rapprochement entre domicile et travail ou la gratuité des transports publics, l'avenir de l'automobile ou la sédentarité numérique. Certains sujets nécessiteront des compromis comme la limitation du stationnement. D'autres révèlent de fortes contradictions dont certaines devront être dépassées comme les divergences d'objectifs ou de doctrine, quand d'autres semblent, pour le moment, difficilement réductibles comme la question du grand contournement routier.

www.sur.larivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 56 87 85
Résidence Beausite Bât. B0
Rue Marvoel Paul — 33150 Cenon



Grands principes régulateurs

Le Grenelle des Mobilités confirme la nécessité de changer de modèle de mobilité.

La mobilité est une valeur positive, mais le modèle actuel est considéré comme obsolète. Un double compromis semble nécessaire pour « intensifier » autrement la vie : réguler pour fluidifier et définir des politiques d'interaction offre/demande différenciées.

Le droit au transport n'est plus extensif « partout, en tout temps, par tous modes » et les interactions entre les modes de transport sont essentielles. Le temps de l'accélération des vitesses doit laisser place à la diversité des tempos.

Il s'agit d'élaborer via les politiques de mobilités, un système durable qui concilie attractivité économique et qualité de vie.

Les régulations pourront être acceptées si elles répondent à des ambitions claires, partagent les contraintes et si leurs effets sont évalués objectivement. Il s'agira de trouver un mode « gagnant-gagnant » pour que chacun accepte plus de régulation en échange d'une mobilité plus apaisée et plus efficace.

Orientations partagées

Parmi les orientations qui ressortent du Grenelle des Mobilités, on peut citer :

- L'adoption d'un modèle spatial planifié permettant de réguler les distances
- Le transfert massif des trajets motorisés courts vers les modes actifs (marche, vélo...)
- La réduction des kilométrages en voiture solo.
- L'accroissement des équipements et services de proximité (ville du ¼ d'heure)
- La densification urbaine
- L'optimisation des modes de transports (chaque mode de transport devant trouver sa juste place) qui passe à la fois par une diversité modale et plus de services et par une incitation au changement de comportement par l'information et l'apprentissage.
- La régulation des vitesses

Solutions innovantes

Le Grenelle des Mobilités a été aussi l'occasion pour les acteurs engagés dans la démarche d'avancer trois catégories de solutions innovantes : des programmes partenariaux stratégiques, constitutifs du noyau dur de la politique de mobilité, des innovations de rupture, aptes à déclencher des changements de comportements forts par effets d'entraînement tout en créant une visibilité des actions engagées ; des plans coordonnées des autorités publiques, chargés de la complémentarité entre les orientations sectorielles des différentes collectivités. L'ensemble de ces trois catégories d'actions devront se baser sur des approches spécifiques par territoire (territorialisation), mais aussi favoriser des expérimentations, des démarches de mutualisation, de contractualisation et la recherche de modes inédits de portage des projets.

CONTACT PRESSE

Elodie Maury

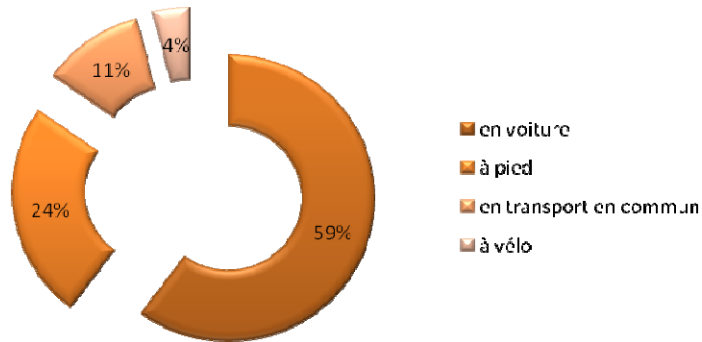
A'urba, agence d'urbanisme de Bordeaux métropole Aquitaine

05 56 99 86 28

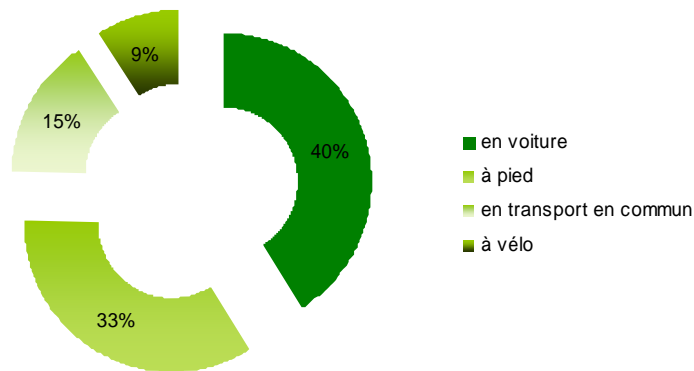
e-maury@aurba.org

LES MOBILITES EN CHIFFRES (issus du journal de la Cub - avril 2012)

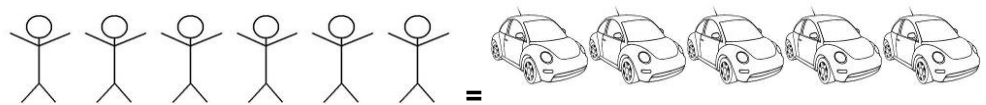
- **2 540 000 déplacements / jour sur l'agglomération bordelaise**
17% entre 7 et 9 h < **PICS horaires** > 30% entre 16 et 19h
- **Part des modes de déplacement sur la Cub**



- **Part des modes de déplacement sur la Rive Droite urbaine** (Lormont, Cenon, Floirac, Artigues, Bouliac, enquête EMD 2008)



- **Rocade**



26 700 000 km parcourus + de **102 millions** de voyages en 2010



1 500 000 utilisations en 2010



sur une journée **une voiture** passe **93%** du temps en stationnement

- **10%** de la population **ne se déplace pas**



INFRASTRUCTURES : LES GRANDES DATES

- 1821** : ouverture du pont de Pierre, 1^{er} franchissement sur la Garonne
- 1853** : construction des boulevards bordelais
ouverture de ligne ferroviaire Paris-Bordeaux
- 1860** : ouverture de la passerelle ferroviaire dite Eiffel
- 1880** : première ligne de tramway hippomobile
- 1900** : première ligne de tramway électrique
- 1917** : naissance de l'aéroport
- 1957** : arrêt de la dernière ligne (sur 38) du tramway de Bordeaux
- 1965** : ouverture du pont routier Saint-Jean
- 1967** : ouverture du pont d'Aquitaine
- 1982** : achèvement de la rocade rive gauche
- 1993** : ouverture du pont François Mitterrand (pont d'Arcins) et bouclage de la rocade sur la rive droite
- 2003** : ouverture de la ligne A du nouveau tramway
- 2004** : ouverture des lignes B et C du nouveau tramway
- 2008** : ouverture de la nouvelle passerelle ferroviaire
achèvement de la seconde phase du tramway
- 2010** : mise en service des Vcub
inauguration de billi le terminal low cost
- 2011** : lancement de la 3^e phase du tramway
- 2013** : ouverture du pont Bacalan-Bastide
lancement des navettes fluviales
- 2014** : premières mises en service de la phase 4 du tramway
mise en service du tram-train du Médoc
- 2016** : LGV Bordeaux-Paris 2h
- 2018** : ouverture du pont Jean-Jacques Bosc (janvier)
- 2020** : LGV Bordeaux-Espace et Bordeaux-Toulouse 1h

www.surlarivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 56 87 86
Résidence Beaussie Bât. B0
Rue Marvoel Paul — 33150 Cenon



ENJEUX OPERATIONNELS SUR LA RIVE DROITE

Les mobilités constituent un enjeu majeur dans le développement urbain en cours et à venir de la Rive Droite tant elles impactent fortement l'attractivité du territoire et la qualité de vie de ses habitants.

En organisant ce séminaire de travail consacré aux mobilités sur la Rive Droite, les élus des quatre communes de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont entendent s'emparer collectivement et au plus tôt des résultats du Grenelle des Mobilités initié par la Cub et ses partenaires.

Il s'agit pour les acteurs du territoire rassemblés à cette occasion de déterminer dans quelle mesure les orientations et les actions proposées par le Grenelle répondent aux besoins spécifiques de la Rive Droite et de les traduire en terme d'actions à mettre en œuvre en priorité sur ce territoire. Les actes du séminaire seront versés, comme contribution, au Grenelle des Mobilités à l'automne 2012.

La mobilité est un vecteur fort d'intégration sociale et économique dans et entre les lieux de vie. A ce titre, elle constitue un véritable défi pour les pouvoirs publics qui se doivent de garantir le développement de services de mobilités accessibles à tous et attractifs, basés sur la mutualisation d'usage et l'intermodalité dans un souci constant de durabilité.

La Rive Droite : terre d'accueil

Hier. Le bouclage de la rocade en 1993 a permis le développement de zones d'activités, rapidement intégrées dans la Zone Franche Urbaine, favorisant l'implantation d'entreprises, de services, de grandes surfaces commerciales et la création d'emplois. Le tramway, en 2003, a quant à lui joué un rôle essentiel dans le désenclavement des quartiers, la restructuration de l'espace public et finalement le changement d'image du territoire.

Demain. La suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux à l'horizon 2016, va permettre le développement du trafic TER (et du fret) donnant au pôle d'échange intermodal de Cenon le statut de 2^e gare du département en terme de trafic passagers. Les deux nouveaux ponts, Bacalan-Bastide en 2013 et Jean-Jacques Bosc en 2017 vont induire de nouvelles polarités et entraîner un changement fort de pratiques quotidiennes de déplacement au sein du territoire et entre les deux rives. Le parc urbain des Coteaux avec ses 25 kilomètres de cheminements doux sera au cœur de nouveaux usages de mobilité sur le territoire. L'ouverture et le développement d'équipements majeurs d'agglomération (Rocher, Arena, Cascades) mais aussi les réserves foncières disponibles sur la plaine Rive Droite et sa situation géographique en cœur d'agglomération en font d'ores et déjà le site d'accueil privilégié des futurs habitants et emplois de la métropole millionnaire.

A la lecture de ces enjeux majeurs pour le territoire, il apparaît évident et essentiel de penser dès à présent les mobilités de demain afin de garantir à la Rive Droite une qualité de vie qu'elle revendique avec force.

Les enjeux opérationnels de la mobilité Rive Droite

Plusieurs enjeux majeurs concernant l'avenir des mobilités sur ce territoire seront mis en débat lors du séminaire du 28 juin. Parmi eux :

- ⇒ **Rocade** : face à la saturation de la rocade qui entraîne des difficultés d'accès aux zones économiques, comment rendre ces sites plus accessibles, comment les connecter à d'autres moyens et d'autres schémas de déplacement ?
- ⇒ **Tramway** : la voie « interzup » par le tramway permettant de relier les 4 communes sans passer par le centre de Bordeaux n'a jamais vu le jour, comment permettre le développement de cet axe fort du territoire ? Les connexions avec la gare Pont Rouge à Cenon et les liens entre les deux ponts doivent être pris en compte dans le développement futur du réseau de TSCP de la plaine Rive Droite.
- ⇒ **Cheminevements doux** : le parc des Coteaux qui relie les 4 villes est le symbole d'un équilibre et d'une complémentarité entre ville et nature, cher au projet métropolitain. L'enjeu d'une mobilité douce sur la Rive Droite pourrait s'articuler en fonction du parc. Comment intégrer le lien avec le parc dans les différents projets urbains mis en œuvre sur la Rive Droite ?
- ⇒ **« L'entre-ponts »**. En 2017, on comptera 5 ponts (hors pont ferroviaire) entre les deux rives, il est nécessaire de concevoir et d'organiser un schéma de déplacements cohérent entre les ponts afin d'inciter les usagers à utiliser les transports en commun, de favoriser les modes doux (vélo et marche) et les modes alternatifs (transport fluvial, autopartage...). De nouvelles centralités vont naître, de nouvelles habitudes et de nouveaux usages qu'il faut anticiper et accompagner dans un souci de durabilité, d'accès pour tous et de qualité de vie.
- ⇒ **Le parc des rails**. Les friches ferroviaires situées dans la plaine Rive Droite font actuellement l'objet d'études menées par la Cub pour la création de voies permettant les déplacements doux et collectifs au cœur de quartiers entièrement renouvelés. Si la voie Bordeaux-Eymet désaffectée ne pose pas réellement de problème, il n'en est pas de même pour les voies du quartier Bastide actuellement utilisées marginalement pour le fret. Elles constituent pourtant un enjeu majeur pour le développement du secteur Brazza-Niel.

Seront aussi abordés : les haltes fluviales, le déploiement des pistes cyclables et des stations Vcub, le stationnement, l'autopartage, l'acheminement des marchandises, le déploiement des véhicules électriques...

L'ensemble des plénières font l'objet d'enregistrement par notre partenaire O2 Radio, les ateliers font l'objet de prises de note et de synthèses. L'ensemble des données collectées permettront la production d'actes à l'automne 2012. Rens. auprès du GIP GPV – service communication.

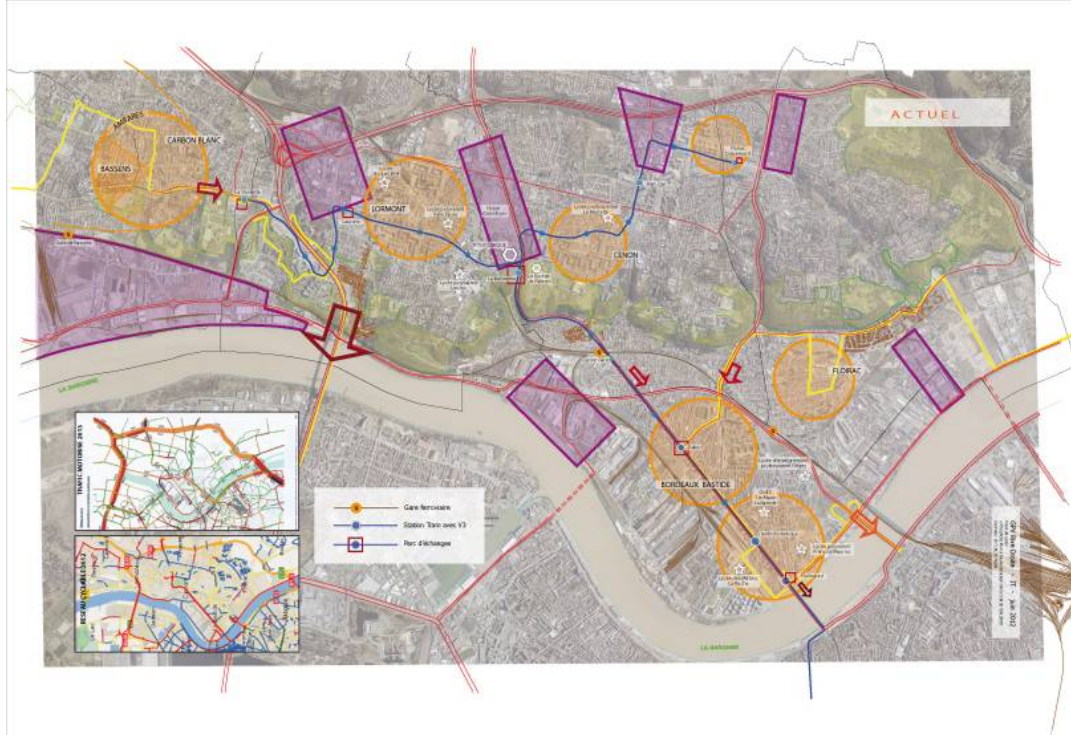
CARTES – ENJEUX MOBILITES RIVE DROITE

Réalisation : Jacques Tapin

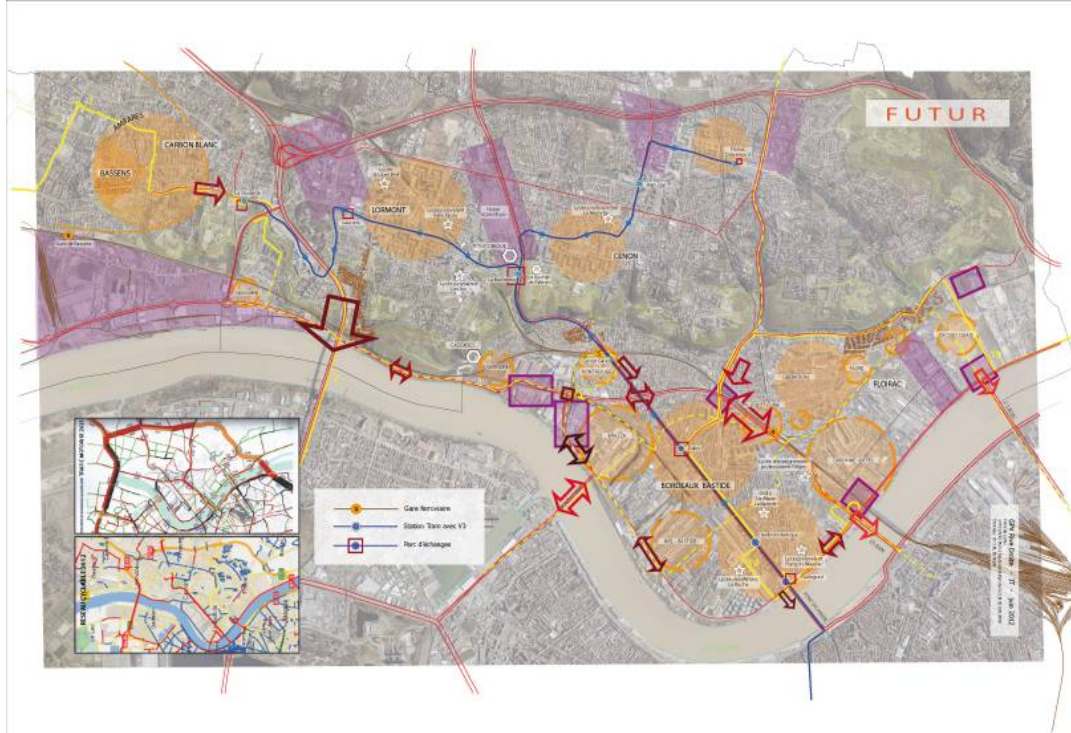
Données : Cub, Algoé

Téléchargeables au format pdf sur le site surlarivedroite.fr

Rive Droite – situation actuelle



Rive Droite – projet futur



www.surlarivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 56 87 85
Résidence Beausite Bât. B0
Rue Marvoel Paul – 33150 Cenon

GRAND PROJET
DES VILLES
BASSENS-CENON
FLOIRAC-LORMONT



LES ATELIERS PROFESSIONNELS

4 ateliers sont menés en parallèle. Conçus et animés comme des workshops, ils doivent permettre de dégager des propositions concrètes d'actions, de partenariats, d'innovation qui viendront enrichir la contribution de la Rive Droite au Grenelle des Mobilités.

La voiture... a encore de beaux jours !

Animé par **Valérie Diaz**, urbaniste à l'A'urba

La voiture est le mode de transport le plus utilisé sur la Rive Droite comme ailleurs (voir chiffres Cub p.10). Connaissant son impact négatif sur l'environnement, les effets de congestion qu'elle entraîne sur le territoire, les acteurs locaux souhaitent agir contre cet automatisme en contraignant son utilisation, afin que les citoyens se tournent davantage vers les transports en commun, le vélo et la marche à pied. Mais ils cherchent aussi à optimiser son utilisation, en améliorant ses usages, par de nouvelles pratiques à engager sur le territoire.

En débat : Comment optimiser l'utilisation de la voiture ? Quelles solutions innovantes (autopartage, co-voiturage, auto-stop organisé) ? Comment réguler le trafic sur la rocade aujourd'hui saturée ? Comment réorganiser le stationnement ? Comment optimiser les réseaux de déplacement entre les bassins économiques ? ...

Transport en commun... l'incontournable

Animé par **Catherine Bourgois**, directrice des services techniques de la Ville de Cenon
Introduction par Géraldine di Matteo du pôle mobilités de la Cub

La Plaine Rive Droite va incontestablement devenir une centralité à l'échelle métropolitaine. La voiture étant encore le mode de transport privilégié des habitants, il est impératif de coordonner le réseau de transports collectifs urbains pour favoriser son utilisation. Les élus communautaires ont pris conscience de l'obsolescence du modèle actuel de mobilité et du décalage présent entre l'offre et la demande en matière de transports. Ils se sont alors engagés, dans le cadre de la démarche du Plan Climat, à atteindre 24% la part modale consacrée aux transports en commun en 2030/2040, en intégrant les déplacements supplémentaires générés par les futurs projets. Cet objectif est ambitieux, il implique de définir des stratégies dès aujourd'hui, pour instaurer un plan d'actions pertinent.

En débat : Comment encourager l'usage des transports en commun en site propre ? Quelles centralités développer sur la Rive Droite ? Comment optimiser le maillage existant ? Quelles seront les conséquences du projet ferroviaire sur la Rive Droite ? Les navettes fluviales : mode alternatif ? ...

Les cheminements doux... pour changer de rythme

Animé par **Sandrine Petit**, d^o des services techniques et urbanisme de la Ville de Lormont
Introduction par Pierre Brébinaud, direction transports et mobilité durable de la Cub

La plupart de nos déplacements quotidiens se fait sur quelques kilomètres seulement. Malgré les études démontrant que le vélo est une solution adaptée à ce type de déplacement et malgré l'engagement des collectivités à développer ce mode de transport, la voiture reste le grand favori, même sur de courtes distances.

Les collectivités doivent promouvoir l'ensemble des modes doux : la marche à pied, le vélo, les deux-roues électriques, les transports en commun, pour que chacun puisse choisir selon son âge, ses capacités, le mode qui lui convient, adapté à la distance qu'il doit parcourir.

En débat : comment densifier le maillage des cheminements doux entre les deux futurs ponts ? Comment favoriser les transports en commun ? Comment travailler à la continuité des réseaux piétons et cyclables ? Comment adapter l'offre de vélo en libre accès et les services liés à la demande ? Quels partenariats pour s'engager dans une mise en œuvre d'une offre inter et multimodale de qualité ? ...

www.sur.larivedroite.fr
T : 05 56 40 24 24 / F : 05 56 36 87 85
Résidence Beausite Bât. B0
Rue Marvoel Paul — 33150 Cenon

Déplacements... favoriser de nouveaux concepts

Animé par **Eric Jupin**, chefs de projets au Conseil général de la Gironde

La plaine Rive Droite accueillera d'ici 2020 près de 45 000 nouveaux habitants et plus de 15 000 emplois, ce qui va générer de nombreux flux supplémentaires. Les élus communautaires souhaitent remodeler l'existant pour palier les dysfonctionnements actuels sans construire de nouvelles infrastructures. L'objectif principal est de fluidifier le trafic, acquérir une vitesse maîtrisée pour obtenir une régulation durable des mobilités. La Rive Droite est un territoire où les enjeux sont segmentés. Elle continue d'être un lieu d'expérimentation en cours de restructuration spatiale. Les questions temporelles nous obligent dès lors à recomposer la ville en ayant une vision sur le long terme et en prenant compte le temps dans la ville.

En débat : la régulation nécessaire mise en avant par le Grenelle des Mobilités implique de disposer d'évaluations régulières et objectives, quels critères observer ? Comment mettre en place une mobilité raisonnée où chaque mode de déplacement de la voiture jusqu'à la marche à pied trouve sa juste place dans un souci de qualité de service et de vie élevée, de durabilité et d'accessibilité ? Comment encourager et accompagner l'innovation ? Comment accompagner le changement ? ...



GIP GPV RIVE DROITE - PRESENTATION

Les Grands Projets de Ville, issus de la Loi d'orientation pour l'Aménagement du territoire de 1999, sont des projets de développement social et urbain qui visent à réinsérer un ou plusieurs quartiers dans la dynamique de développement de leur agglomération et d'en changer l'image en profondeur. Le GPV de Bassens, Cenon, Floirac et Lormont, sur la rive droite de la Garonne à Bordeaux, a pour particularité d'être intercommunal.

Le GPV, c'est

- **Cinq sites de rénovation urbaine** (Le Bousquet – Carriet – Génicart – 8 mai 45 – Libération), trois Zones d'Aménagement Concerté (des Quais – pont Rouge – Chaigneau Bichon) et trois nouveaux quartiers (La Ramade – Les clairières de Flore – Les Etangs) : construction et réhabilitation de logements, d'équipements éducatifs, culturels et sportifs, requalification d'espaces publics, commerces et services en pied d'immeubles, bureaux...

- **Une armature urbaine repensée** à l'échelle du territoire : mobilité, accessibilité, intermodalité...

- **Une politique de développement culturel** visant à favoriser l'expression et la diffusion artistique et à sensibiliser les publics et les populations à toutes les formes artistiques contemporaines. Notamment via une programmation culturelle intercommunale complète, gratuite et attractive

- **Une politique de développement social** visant à permettre l'insertion de tous et à lutter contre toutes les formes de discriminations.

- **Une place prépondérante faite à l'environnement paysager et naturel**, véritable richesse de la Rive Droite et notamment au Parc des Coteaux : mise en réseau des parcs et jardins des quatre communes, soit 400 hectares sur 12 km et 25 km de cheminements doux.

- **Un projet de plateforme d'innovation sociale et numérique** visant à co-construire avec les acteurs et les usagers du territoire les services urbains de demain en bénéficiant des technologies web 2.0. (Projet mené en partenariat avec la FING, bénéficiant du soutien de la Région Aquitaine et du FEDER).

- **Un travail de promotion du territoire** associant les acteurs du territoire et visant à revaloriser l'image de la Rive Droite en faisant mieux connaître ses atouts et son potentiel,.

Fonctionnement du GIP - GPV

Le GPV est piloté et animé par un groupement d'intérêt public organisé autour de trois instances de travail : **Le conseil d'administration** composé des quatre communes et de la Cub. Il définit les grandes orientations stratégiques du GPV et en détermine le budget. Président Jean Touzeau, Maire de Lormont. **Le comité de pilotage**, composé des membres du conseil d'administration et des partenaires territoriaux (CG, CRA, bailleurs, CDC, CAF, inspection académique...). Il veille à la mise en œuvre des axes définis par le CA et lui propose des orientations et leurs modalités de financement. **Les comités techniques** réunissent les techniciens des différentes organisations représentées au comité de pilotage sur des thématiques précises. Pilotés et coordonnés par les chargés de mission et le directeur du GPV, ils mettent en œuvre les actions.

Une équipe

Etienne **Parin**, directeur // etienne.parin@surlarivedroite.fr

Florence **Cossou**, administration et développement territorial // florence.cossou@surlarivedroite.fr

Christophe **Arpaillange**, développement local // christophe.arpaillange@surlarivedroite.fr

Charlotte **Hunï**, développement culturel du parc des Coteaux // charlotte.huni@surlarivedroite.fr

Claire **Thiriet**, communication // claire.thiriet@surlarivedroite.fr

Hugues **de Domingo**, community manager // cm@blog-rivedroite.fr

Sandrine **Bapsalle**, assistance de direction // contact@surlarivedroite.fr



GIP GPV RIVE DROITE – TROIS TEMPS FORTS

2000/2006 – 1er projet urbain et social de territoire : un nouveau regard

- * 5 objectifs majeurs : briser les logiques discriminatoires, désenclaver le territoire, communiquer et impliquer les habitants, s'appuyer sur la qualité et l'innovation, raisonner à l'échelle intercommunale.
- * Une organisation qui prend en compte la complexité de gestion d'une opération comme le renouvellement urbain et le développement de la Rive Droite et fait prévaloir la logique de projet sur celle des structures.
- * Un cadre budgétaire pluriannuel, l'élaboration d'outils communs de réflexion, de prospective et d'innovation.

2006/2010 – 2ème projet de territoire : consolider l'ancrage au centre de l'agglomération

La Rive Droite n'est plus à l'écart des grandes dynamiques d'évolution de l'agglomération bordelaise.

- * 5 opérations de renouvellement urbain réalisées : 6 257 logements construits (dont 73% seront des logements sociaux ou à loyers modérés) pour 2 777 démolis soit 3 480 nouveaux logements (= 10% du parc total des logements du GPV).
- * des initiatives confortées : effets de la zone franche urbaine et du repositionnement de l'agglomération bordelaise au sein des pôles urbains nationaux confirment le désenclavement de la Rive Droite (3 000 entreprises se sont installées, création de 10 000 emplois).
- * émergence d'une nouvelle relation à l'agglomération bordelaise (le tramway, la gare du pont Rouge sur le Bas Cenon, décision de réaliser le pont Baccalan-Bastide, le pont Jean-Jacques Bosc, grands équipements Le Rocher à Cenon, Le Grand Arena à Floirac, Les Cascades de Garonne à Lormont).
- * L'aménagement durable au coeur du projet.
- * Révéler le lien : le parc des Coteaux.
- * Mobiliser, innover et communiquer : la culture, clé de l'appropriation par les habitants du renouvellement urbain, création du label Rive Droite pour mobiliser les acteurs et les habitants autour de l'image du territoire, favoriser le développement par les usagers de services urbains innovants (PINS).

GIP GPV, lauréat du prix de l'urbanisme durable (CDC/ANRU) en 2009

2010/2014 – 3ème projet de territoire : pour une cité audacieuse

La Rive Droite ne fonctionne pas encore comme un ensemble cohérent. Le plateau et la plaine d'une part, le pied de coteau et l'opération Bastide I d'autre part, n'ont pas fait leur jonction. Le renouvellement urbain du plateau laisse subsister des espaces « en creux » dont il faut rapidement envisager le traitement. 4 axes fondateurs

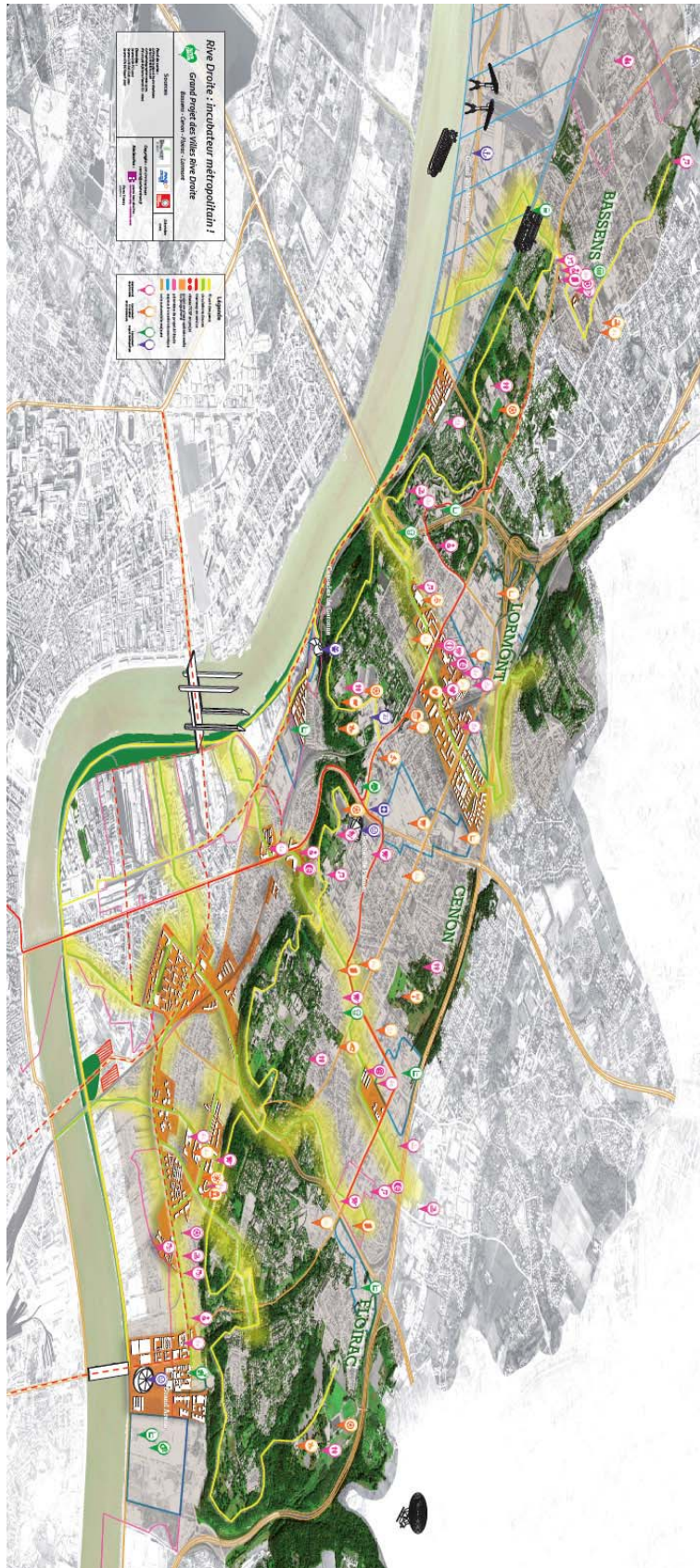
- * Terminer et dépasser le renouvellement urbain du plateau (consolider le bilan et le reporting global des 5 opérations ANRU conventionnées, suivi et pilotage général des 2 opérations Libération et Génicart), coordonner les projets (Jolio-Curie, Dravemont et Carriet II, Palmer et les quartiers nord de Bassens).
- * Organiser le développement de la plaine Rive Droite. Co-production avec la CUB, la Ville de Bordeaux et l'OIN d'un plan directeur (déplacements, mobilisation foncière, programmation habitat, projet économique et environnemental, équipements et services), participation à la mise en place d'un référentiel projet, mise en place d'une gouvernance et d'outils contractuels.
- * Structurer la trame paysagère, le parc des Coteaux (coordonner l'aménagement et la gestion, animer et promouvoir des usages).
- * Optimiser la communication institutionnelle (rencontres et séminaires, documents d'information, promotion des actions « laboratoires », relations presse, site internet, cartographie 3D), promouvoir le label « Rive Droite » et marketing territorial
- * Favoriser l'innovation numérique et sociale via le projet de plateforme d'Innovation Numérique et Sociale.

GPV RIVE DROITE – DATES CLES

- 2000** Bassens, Lormont, Cenon et Floirac : 66 000 habitants (10% de l'agglomération bordelaise) / 13 000 logements sociaux (25% de l'agglomération bordelaise)
- 2001** Signature du protocole, création du GIP GPV des Hauts-de-Garonne
- 2003** La 1^{ère} ligne du tramway bordelais dessert la rive droite
Signature de la charte de qualité urbaine, paysagère et architecturale
1^{ère} édition intercommunale de Bulles en Hauts-de-Garonne (festival BD)
1^{ère} édition de Souffles nomades (rencontres littéraires et artistiques)
- 2004** Plan guide du parc des Coteaux
Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi
Mise en place de l'observatoire du relogement
- 2005** Signature des conventions ANRU Bassens le Bousquet, Lormont Carriet, Cenon 8 mai 45
- 2006** Signature des conventions ANRU Floirac Libération et Lormont Génicart
Exposition des 36 premiers projets du GPV au 308 avenue Thiers
- 2007** Projet intégré de territoire : réponse appel à projet FEDER
Création du [site internet](#) du GPV
1^{ère} campagne d'image Rive Droite « Ouvrez vos horizons »
- 2008** Lancement du laboratoire d'aménagement durable
Restitution publique de l'étude sociologique sur les habitants du GPV
- 2009** GPV lauréat du prix Renouvellement et Aménagement durable (CDC/ANRU)
Restitution publique de l'étude d'image externe du GPV
Atelier thématique « Rive Droite, notre image, parlons-en ! »
Lancement du label Rive Droite « Vous aimez la Rive Droite, dites le ! »
Définition des axes de développement de la plaine Rive Droite
Lancement du [blog Rive Droite](#)
- 2010** 12 épisodes des « Rendez-Vous Rive Droite », magazine audiovisuel TV7 et web
Inauguration du Rocher de Palmer, scène numérique des cultures du monde – Cenon
Inauguration du pôle culturel et sportif du Bois-Fleuri - Lormont
panOramas, le parc des Coteaux en biennale– arts numériques et loisirs alternatifs
Renouvellement du GIP GPV pour 3 ans
Cap Com d'or pour la stratégie de promotion du territoire et le label Rive Droite
- 2011** Renouvellement du mandat du GIP jusqu'en août 2014
- 2012** panOramas, biennale du parc des Coteaux
Lancement de la cartographie 3D du territoire et du nouveau site web du GPV
- 2013** Mise en service du pont Bacalan/Bastide
Lancement de la plateforme de récit numérique du territoire *Habitat Lieux et Mémoire*
- 2014** panOramas, le parc des Coteaux en Biennale
- 2015/16** Mise en service LGV et voies ferrées doublées
Ouverture des Cascades de Garonne, centre thermoludique – Lormont
Réalisation du franchissement Jean-Jacques Bosc – Floirac
panOramas, biennale du parc des Coteaux

GPV RIVE DROITE – INCUBATEUR METROPOLITAIN

Carte disponible sur le site surlarivedroite.fr rubrique « Qu'est-ce qu'un GPV ? »



www.surlarivedroite.fr
T : 05 56 40 84 24 / F : 05 56 36 87 85
Résidence Beausite Bât. B0
Rue Marvoel Paul — 33150 Cénon

GRAND PROJET
DES VILLES
BASSENS-CENON
FLOIRAC-LORMONT

